

Faits marquants :

- Après une année inédite en 2022 sur les marchés de l'énergie suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, les prix ont entamé leur baisse 2023, sans toutefois retrouver leur niveau d'avant la crise.
- Le 13 décembre 2023, Electrabel a signé l'accord final avec le gouvernement belge sur la prolongation des réacteurs nucléaires de Tihange 3 et Doel 4, avec (1) l'engagement de procéder à un LTO pour Doel 4 et Tihange 3 et déployer les meilleurs efforts pour un redémarrage en novembre 2025, (2) la création d'une structure commune de gestion des 2 unités prolongées détenue à 50-50 par Electrabel et l'Etat belge, (3) un modèle économique de répartition équilibrée des risques entre parties au travers notamment d'un « Contract for Difference », (4) la fixation d'un montant forfaitaire pour la gestion des déchets nucléaires de toutes les installations d'Electrabel pour un montant de 15 G€ et (5) la levée des restrictions sur les actifs non européens d'Electrabel.
- La centrale de Tihange 2 a été mise à l'arrêt définitif le 31 janvier 2023 après 40 années de services.
- Les chantiers industriels se sont poursuivis dans le respect des plannings : l'extension de la capacité de Coe, les travaux de construction de la centrale de Flémalle et la mise à l'arrêt définitive de Doel 3.
- Deux projets d'Electrabel ont été sélectionnés en 2023 lors de la troisième enchère du mécanisme de rémunération de capacité belge (CRM): (1) 200 MW de stockage par batteries sur le site de Vilvorde, (2) l'extension de la durée d'exploitation (2027-2030) de la turbine à gaz existante à Vilvorde (264 MW).
- Le développement des énergies renouvelables (786 MW installés fin 2023) s'est poursuivi en 2023 : 25 MW de capacité éolienne installée et 20 MW en construction en fin d'année, et 99 MW cumulés de panneaux solaires installés ou contractés à fin 2023 auprès des entreprises.
- Dans les activités de commercialisation, les clients ont continué à subir les conséquences de la crise de 2022. Dans ce contexte Electrabel a continué à accompagner et informer ses clients avec des campagnes de sensibilisation et des solutions pour augmenter le contrôle de leur consommation d'énergie.
- En 2023 nos parts de marché sont restées stables : 44% en gaz et 45% en électricité, contre respectivement 43% et 45% en 2022.
- Le résultat de l'année est fortement négatif principalement en raison des provisions comptabilisées dans le cadre de l'accord de LTO, des taxes nucléaires, des taxes inframarginales, de l'arrêt définitif de Doel 3 et Tihange 2 et la diminution des dividendes perçus de filiales étrangères.

1. Le périmètre d'Electrabel sa

Les comptes déposés annuellement à la Banque Nationale de Belgique portent sur Electrabel sa dont le périmètre se compose des activités opérationnelles de production d'électricité et de vente d'électricité et de gaz en Belgique. Ces actifs corporels en Belgique génèrent le résultat d'exploitation d'Electrabel SA. Les actifs financiers dans le domaine de l'énergie (des participations en Europe et au grand international) contribuent quant à eux aux résultats financiers d'Electrabel SA.

2. Electrabel et ses filiales

Electrabel est un groupe qui inclut non seulement des activités belges, mais également des activités européennes et au grand international, et plus précisément :

- la production et la vente d'énergie en Belgique, avec plus de 8.407 MW de capacité installée et 2,89 millions de clients ;
- des activités de réseaux, de ventes, de production classique et renouvelable en Europe et à l'étranger, avec une forte présence en Amérique latine et au MESCATA (Moyen-Orient, Asie du Sud et Centrale, Turquie et Afrique) ;
- le développement à l'étranger (2,0 G€ investis principalement en Amérique latine, au Brésil et en Afrique du Sud dans les énergies renouvelables et les réseaux).

La valeur comptable consolidée des actifs industriels du groupe s'élève à **22,8 G€**, et les fonds propres à **22,5 G€**. L'EBIT consolidé s'élève à **4,5 G€**, en hausse de 0,4 G€ par rapport à 2022 principalement grâce aux résultats de gestion de portefeuille (GEMS).

3. Les chiffres clés d'Electrabel sa

<i>en Millions €</i>	Réel déc-23	Réel déc-22	Δ vs Réel
CHIFFRE D'AFFAIRES	15.109	21.882	-6.773
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2.738	-2.432	-307
RESULTAT FINANCIER	711	2.264	-1.553
RESULTAT DE LA PERIODE	-2.190	-98	-2.092
CAPEX (brut)	306	198	108
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	16.646	17.991	-1.345

En 2023, le **chiffre d'affaires** est en forte baisse essentiellement en raison de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité sur les marchés de gros, couplée à la contraction de la demande qui a conduit à une diminution des ventes pour l'ensemble des segments de clientèle.

Le **résultat d'exploitation** est négatif et en baisse. Il traduit l'impact de l'accord de prolongation de Doel 4 et Tihange 3, la révision de la provision pour démantèlement, la mise à l'arrêt définitif de Doel 3 et Tihange 2, et les taxes sur les actifs nucléaires. Ces éléments sont partiellement compensés par les effets prix capté /volumes en nucléaire ainsi que la bonne performance des activités de fourniture et de gestion de portefeuille.

Le **résultat financier** est en forte baisse en raison de la diminution des dividendes perçus des filiales étrangères, aux mouvements sur la valeur des participations et à la hausse des coûts de la dette.

Les **investissements** bruts s'élèvent à 306 M€. Ils sont principalement consacrés à la construction de la TGV de Flémalle, l'agrandissement de la centrale de Coe, à la modernisation et à l'entretien continu des centrales nucléaires et à la construction de nos parcs éoliens.

La **dette brute** diminue principalement suite à la baisse nette des dettes envers des sociétés sœurs.

4. Le résultat de l'exercice 2023 en détail :

en M€	2023	2022	Variation 2023 vs 2022
Chiffre d'affaires	15 109	21 882	(6 773)
Production immobilisée	52	155	(104)
Autres produits d'exploitation et variation des en-cours	491	436	55
Coût des ventes et des prestations	(14 510)	(21 351)	6 841
Résultat d'exploitation récurrent	1 141	1 122	19
Résultat d'exploitation non récurrent	(3 879)	(3 553)	(326)
Résultat d'exploitation	(2 738)	(2 432)	(307)
Résultat financier récurrent	(671)	675	(1 347)
Résultat financier non récurrent	1 382	1 588	(206)
Résultat financier	711	2 264	(1 553)
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(2 027)	(168)	(1 859)
Impôts sur le résultat	(162)	69	(232)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(2 190)	(98)	(2 091)

a) Résultat d'exploitation récurrent (+19 M€) :

L'évolution du résultat d'exploitation récurrent s'explique par la meilleure disponibilité des unités nucléaires 88,8% en 2023 vs 84% en 2022 (343 M€), les prix captés par les actifs de production d'électricité (+208 M€), les marges enregistrées par les activités de commercialisation (+158 M€), et l'optimisation des actifs et contrats éoliens (+266 M€). Ces éléments sont partiellement compensés par la mise à l'arrêt définitif des unités nucléaires de Doel 3 et de Tihange 2 (-538 M€), par l'évolution de la taxe nucléaire G2 (-146 M€), par la taxe sur les revenus infra-marginaux des actifs nucléaires belges et français (-187 M€).

b) Résultat d'exploitation non récurrent (-326 M€) :

Ce résultat provient principalement des mouvements, en augmentation vs 2022, sur les provisions nucléaires pour un total de -4080 M€, incluant notamment la comptabilisation par Electrabel d'une

provision au titre des coûts futurs du traitement des déchets nucléaires pour -5148 M€. Cette provision, additionnée aux provisions déjà constituées par Electrabel et Synatom, aboutit aux montants forfaitaires à payer pour le transfert à l'Etat belge des responsabilités financières relatives aux déchets nucléaires et au combustible usé tels que définis dans l'accord de prolongation de Doel 4 et Tihange 3.

c) Résultat financier (-1.553 M€) :

La diminution du résultat financier récurrent s'explique par la baisse des dividendes perçus (-1164 M€) et de l'augmentation des intérêts payés sur la dette (-184 M€). La baisse résultat financier non récurrent s'explique par les moindres reprises sur dépréciations comptabilisées dans le passé sur les titres d'International Power Ltd, d'ENGIE Invest International et d'ENGIE Energie Nederland Holding BV.

d) Impôt sur les bénéficiaires (-162M€)

Bien que déficitaire sur le plan comptable, Electrabel a enregistré un résultat fiscal positif qui donne lieu à une charge fiscale de -162 M€.

e) Résultat net de l'exercice (-2.091M€) :

Il est en forte diminution suite aux éléments précédemment exposés.

5. Le bilan 2023 d'Electrabel :

<i>en millions d'euros</i>	2023	2022	Variation 2023 vs 2022
Actifs immobilisés	38 833	39 644	(811)
Immobilisations incorporelles	813	860	(47)
Immobilisations corporelles	1 219	1 130	89
Immobilisations financières	36 801	37 654	(853)
Actifs circulants	7 677	11 121	(3 444)
Créances à plus d'un an	336	226	110
Stocks et commandes en cours d'exécution	160	173	(13)
Créances à un an au plus	4 935	5 952	(1 016)
Valeurs disponibles	150	16	133
Comptes de régularisation	2 097	4 755	(2 658)
Total de l'actif	46 511	50 765	(4 255)

a) L'actif :

Les **immobilisations (in)corporelles** augmentent notamment en raison des investissements dans la TGV de Flémalle (+193 M€), l'extension de Coe (+19 M€), les investissements dans le parc nucléaire (+39 M€) et le développement des parcs éoliens (+14 M€) compensés par les amortissements des actifs (-217M€). Cette augmentation est aussi compensée par la baisse des volumes des certificats verts. Les **immobilisations financières** baissent de -0,9 G€ suite au

remboursement à Electrabel d'un prêt octroyé à sa filiale ENGIE Invest International (-2,4 G€), compensé par des reprises de réductions de valeur dans les véhicules de détention des participations à l'international (+1,4 G€).

L'évolution des créances (- 906 M€) résulte principalement de l'évolution des prix de marché. La baisse du **compte de régularisation** s'explique principalement par les montants de gaz et électricité à facturer ("énergie en compteur") et les primes d'option payées.

b) Le passif :

L'évolution des **capitaux propres** (-2190 M€) s'explique par le résultat de l'exercice. **Les provisions et impôts différés** augmentent (+ 5183 M€) principalement suite à l'augmentation des provisions relatives au démantèlement et à l'aval de cycle des centrales nucléaires.

<i>en millions d'euros</i>	2023	2022	Variation 2023 vs 2022
Capitaux propres	14 014	16 203	(2 190)
Provisions et impôts différés	7 064	1 881	5 183
Dettes	25 433	32 681	(7 247)
Dettes à plus d'un an	9 958	13 664	(3 706)
Dettes à un an au plus	15 212	17 397	(2 185)
Comptes de régularisation	264	1 619	(1 355)
Total du passif	46 511	50 765	(4 255)

La **dette** diminue (-7,3 G€) en raison de la baisse des prix de marché qui se répercute sur les dettes courantes des activités de négoce et de commercialisation (-3 G€), de la diminution nette des dettes envers Synatom (-2 G€), conformément à l'engagement d'Electrabel de financer via Synatom l'intégralité du montant des provisions aval d'ici 2025 et les provisions pour démantèlement d'ici 2031, du remboursement d'emprunts contractés auprès de sa filiale ENGIE CC (-2,5 G€).

6. Conclusions

Malgré la bonne performance opérationnelle en 2023, le résultat d'Electrabel est fortement impacté par les provisions nucléaires résultant de l'accord de prolongation de Doel 4 et Tihange 3, les taxes nucléaires, des taxes sur les marges inframarginales et la baisse des dividendes des filiales étrangères.

Pour 2024, l'évolution de la situation géopolitique, en particulier la guerre en Ukraine, la situation au Moyen-Orient, les élections en Belgique, en Europe et aux Etats-Unis, devra être suivie de près ainsi que leurs effets potentiels sur nos activités.